

FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

CIRCULAIRE 456

19 février 2008

Vers l'année 2014

Conseil Général

Via Aurelia – Rome, Italie

Introduction

Chers Frères,

Recevez notre salutation fraternelle et nos souhaits les meilleurs pour votre bien-être personnel, votre progrès spirituel et le succès apostolique de votre ministère et de votre témoignage. Nous écrivons cette circulaire au début du temps de Carême qui nous a mis en route vers Pâques, en souhaitant qu'il soit, pour vous et pour tous ceux qui sont l'objet de notre sollicitude, *un temps favorable, un jour de salut* (2 Corinthiens 6,2) comme nous le suggérait Saint Paul au début de cette période liturgique.

Près de huit mois se sont écoulés depuis la fin de notre 44^{ème} Chapitre général. C'est avec satisfaction que nous constatons l'abondance de ses fruits. Nous rendons grâce à Dieu pour la présence de son Esprit dont les mouvements nous ont encouragés et pour les nouveaux horizons qu'il nous a ouverts. Dans les mois passés, nous avons approuvé de nombreux et excellents Chapitres de District qui sont en train de mettre en pratique les lignes d'action que nous avons assumées en tant que corps de la société et qui, nous en avons l'assurance, nous aideront grandement à être des Frères pour aujourd'hui, *aux yeux ouverts et aux cœurs brûlants*.

Dans cette circulaire, en tant que Supérieur et membres du Conseil général, nous voulons vous présenter une vision d'ensemble de la manière dont nous pensons mettre en pratique les lignes d'action que nous a recommandées le dernier Chapitre général. Il s'agit d'un Plan d'action dont le succès dépendra de l'intérêt et des efforts de tous, conscients que la vie de l'Institut est en jeu dans les Régions, les Districts, les Sous-

Districts, les Délégations et dans le cœur de chaque Frère.

Au cours des deux sessions que nous avons eues au Conseil général, nous avons réfléchi, à la lumière du dernier Chapitre général et de l'Assemblée Internationale de la Mission Éducative Lasallienne et de l'Association, à la situation actuelle de l'Institut et aux réponses de notre mission aux besoins les plus urgents du monde actuel. Nous vous présentons, à partir de ce panorama, quelques-unes des lignes de notre plan d'action pour les sept années à venir. Naturellement bien des choses vont progressivement devenir plus concrètes d'année en année en même temps que se poursuivra la réflexion sur quelques-uns des grands thèmes apparus au cours de notre Chapitre comme l'identité du Frère, la Famille Lasallienne, l'Association, la Restructuration, la révision de la Règle et autres.

Vous trouverez donc dans cette circulaire, de façon plus complète, ce que nous avons déjà communiqué aux Frères Visiteurs le 1^{er} octobre 2007 concernant la Mission du Conseil et la nouvelle structure de Gouvernement mise en place par le Chapitre. Nous vous présentons aussi une brève description de chacun des Secrétariats et des Services : son fonctionnement, ses objectifs et ses lignes d'action. Vous pourrez trouver dans les pages suivantes le Calendrier des principaux événements internationaux prévus pendant les sept années à venir, ainsi que celui de la Visite du Frère Supérieur aux Districts, des rencontres du Frère Supérieur et de son Conseil dans chacune des Régions de l'Institut et de la Visite du Frère Vicaire Général à différents groupes lasalliens. Finalement quelques réflexions sur l'approbation de la modification de notre formule de vœux demandée par le Chapitre général.

Chers Frères, unis dans la prière et l'effort commun pour que le 44^{ème} Chapitre général et la nouvelle étape qu'il vient d'ouvrir soient pour nous un événement de salut, demandons à l'Esprit la grâce d'intérioriser son contenu pour le vivre à la fois comme une expérience personnelle et communautaire, et une incitation à nous transformer au lieu de n'y voir qu'u-

ne simple compilation de textes ou de modifications structurales. Laissons-nous conduire par l'Esprit pour mieux découvrir le projet de Dieu sur notre Institut et notre Mission, sa Volonté à notre égard et les réponses qu'aujourd'hui nous devons donner avec tous les Lasalliens pour continuer à toujours être des instruments de salut et des témoins d'espérance pour les jeunes, particulièrement pour ceux d'entre eux *qui sont pauvres, abandonnés ou désorientés* (Prière pour le 44^{ème} Chapitre Général).

Deux motivations supplémentaires doivent nous éclairer et nous stimuler tout au long de l'année en cours. Au mois d'octobre aura lieu le Synode sur la Parole de Dieu et du 28 juin 2008 jusqu'au 29 juin 2009, l'Église célèbre une année de l'Apôtre Saint Paul. Nous savons bien le rôle primordial de l'Écriture dans notre spiritualité, et nous avons que Saint Paul a été le principal maître spirituel du Fondateur, particulièrement dans les Méditations pour le Temps de la Retraite. Dieu veuille que l'Écriture devienne chaque jour davantage l'aliment indispensable de nos vies et que nous nous inscrivions tous à son école pour qu'à l'instar de notre Fondateur nous puissions faire l'expérience que notre vie, c'est le Christ qui nous a aimés et qui s'est livré pour nous.

Fraternellement en De La Salle.

Frère Álvaro Rodríguez Echeverría,
Supérieur général

et les membres du Conseil général :

Frère Thomas Johnson, Vicaire général

Frère Jacques d'Huitema

Frère Jorge Gallardo de Alba

Frère Alberto Gómez Barruso

Frère David Hawke

Frère Edgar Genuino Nicodem

Frère Claude Reinhardt

Frère Robert Schieler

Frère Gabriel Somé



La mission globale du Conseil général est définie par la Règle (art. 116, 116a, 116b, 117, 117a, 117b).

Toutefois le 44^{ème} Chapitre général a introduit des modifications dans l'organisation du Gouvernement de l'Institut qui amènent à préciser les missions particulières du Conseil général. On peut les définir de la manière suivante :

Mission de gouvernement

Le rôle du Conseil général est d'assister le Frère Supérieur général dans les décisions que requièrent :

- le gouvernement de l'Institut dans les différents domaines de sa vie :
 - son organisation,
 - son fonctionnement économique,
 - la gestion de dossiers traitant de questions importantes dans la situation actuelle,
 - la poursuite des restructurations
 - la mise en œuvre des décisions du Chapitre général
- la vie des Districts : dossiers économiques importants, nomination des Visiteurs, examen et approbation des décisions des Chapitres de District, ouverture et fermeture de communautés...

- la vie personnelle de Frères : admission aux vœux perpétuels, examen des demandes d'exclaustration, de sortie de l'Institut, et autres actes canoniques.

Tous les Conseillers généraux, *résidents* ou *pour une région* participent également à cette mission de gouvernement.

Mission d'accompagnement

Cette mission comporte deux aspects essentiels : l'accompagnement des Secrétariats et Services situés au Centre de l'Institut, l'accompagnement des Visiteurs, des Districts et des Régions.

Mission d'animation

Elle s'effectue sous des modalités diverses : circulaires, rencontres dans les Districts et les Régions, visites, interventions orales...

Elle est remplie par tous les Conseillers généraux dans le cadre de leurs responsabilités particulières respectives.

Mission de représentation et de relation

Par délégation du Supérieur général les Conseillers généraux assurent la représentation du Centre de l'Institut auprès de diverses instances : ecclésiales (Vatican, autres Congrégations, diocèses, commissions...), civiles (administrations, états...) ou lasalliennes (établissements, groupes, assemblées ...).

Mission de fraternité

Un autre aspect important du rôle du Conseil général est de constituer une communauté fraternelle et non pas seulement une équipe de travail.

En effet, *constitués en communauté au centre de l'Institut, le Frère Supérieur et ses Conseillers symbolisent l'unité et s'emploient à assurer la fidélité du Corps entier à la foi de l'Eglise, aux directives du Saint-Siège et au charisme vivant du Fondateur.* (Règle 116)

La permanence physique d'une communauté autour du Supérieur général est assurée par les Conseillers résidents.

Par ailleurs, en dépit de la dispersion géographique des Conseillers pour les Régions, existent des liens permanents entre tous les Conseillers généraux :

- lien de confiance et d'amitié fraternelle ;
- lien de partage permanent d'informations ;
- lien d'aide mutuelle et de collaboration face à certaines situations ou questions ;
- lien spirituel via des signes tels qu'une prière journalière commune, une statuette du Bon Pasteur qui constitue un rappel commun de notre mission

Trois fois par an tous les Conseillers généraux se retrouvent à Rome pour une rencontre de plusieurs semaines. Ces rencontres permettent un partage spirituel, l'étude commune de quelques questions, l'évaluation du travail accompli tant à Rome que dans les Régions, les orientations à prendre et les actions à mener à court, moyen ou long terme.

La structure de gouvernement

Une des missions du Chapitre général fut de prendre en compte les besoins de l'Institut aujourd'hui en ce qui concerne son gouvernement et sa direction, et là où c'est nécessaire, de modifier certaines structures existantes ou de les changer entièrement (*Circulaire 455*, p. 46). En conséquence le Chapitre général a adopté un nouveau modèle de gouvernement en apportant des changements significatifs dans la forme et la composition du Conseil général.

Le Conseil est maintenant constitué du Supérieur général, du Vicaire général, de trois Conseillers généraux résidant à Rome et de cinq Conseillers généraux pour les Régions.

Rôle des Conseillers généraux résidant à Rome

1. Ils forment une communauté permanente de prière et de vie avec le Supérieur général et le Vicaire général.
 - Ils partagent les soucis et les joies de l'Institut et ils apportent les réponses appropriées aux besoins de l'Institut qui leur sont présentés.
 - Ils participent au discernement et à la prise de décision sur les sujets qui sont abordés aux réunions formelles et régulières du Conseil.
 - Ils participent à la vie de la Communauté de la Maison généralice.
2. Ils assurent une bonne communication entre la Maison généralice et les Conseillers généraux pour les Régions quand ceux-ci sont absents de Rome.
3. Ils mettent en œuvre le travail du Conseil général plénier en planifiant les rencontres et en préparant la publication des documents émanant du Conseil.
4. Ils accompagnent les différents Secrétariats, Services, Groupes et Communautés Lasalliennes :
 - Ils font le lien entre le Conseil général et les Secrétariats, Services, Groupes ou Communautés Lasalliennes que le Frère Supérieur leur a confiés, par exemple la Fraternité Signum Fidei, l'Union des Catéchistes de Jésus Crucifié et de Marie Immaculée, l'UMAEL (Union Mondiale des Anciens Elèves Lasalliens) et le Conseil international des Jeunes Lasalliens (ICYL).
 - Ils conseillent les responsables des Secrétariats et Services et leurs Conseils internationaux afin d'assurer une compréhension correcte des *Horizons* et de réaliser les *Lignes d'action* du 44^{ème} Chapitre général et celles de la Première Assemblée Internationale de la Mission Éducative Lasallienne et de l'Association.
5. Ils soutiennent le travail des Conseillers pour la Région quand le Supérieur ou les Conseillers demandent leur aide.
6. Ils répondent aux invitations à participer à des manifestations et activités d'Institut après concertation avec le Conseiller pour la Région. De telles manifestations peuvent avoir un caractère formel (comme les Chapitres, Assemblées, Colloques, ou Conférence des Visiteurs) ou informel (comme les retraites et rencontres de Frères ou de Lasalliens).

7. Ils représentent le Supérieur général et l'Institut dans des manifestations et activités du Saint Siège, des Congrégations religieuses et des organisations civiles de Rome.
8. Ils accueillent les Frères et les Lasalliens qui visitent la Maison généralice pour des raisons de travail en lien avec l'Institut ou personnelles.

Rôle des Conseillers généraux pour les Régions

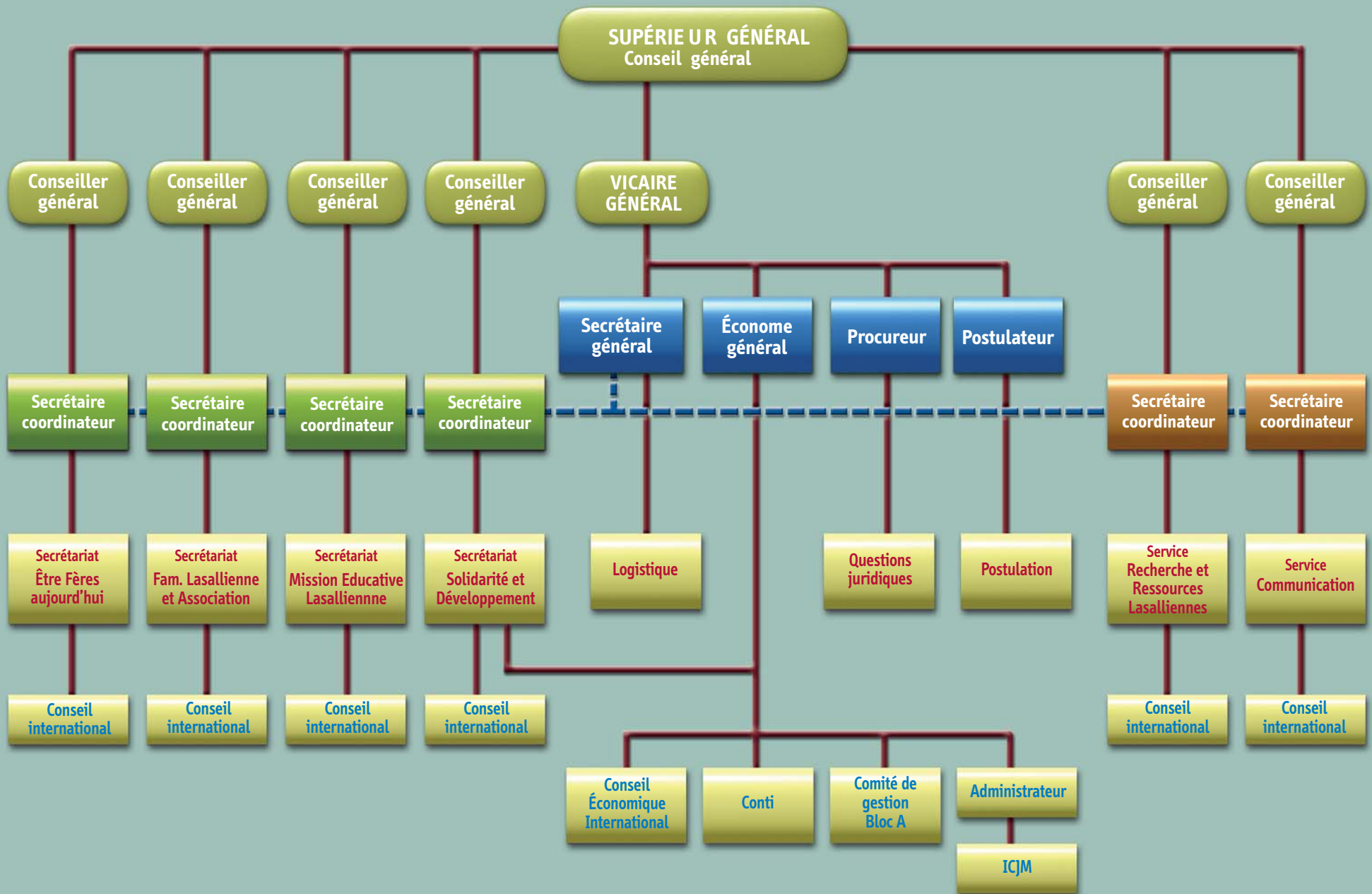
Le rôle du Conseiller général pour la Région est :

- Assurer le lien entre la Région et le Centre de l'Institut.
- Assurer le principe de subsidiarité et le souci d'interdépendance vis à vis des autres Régions.
- Répondre aux besoins particuliers de la Région.
- Aider au gouvernement d'un District si nécessaire.
- Aider les Districts à choisir ceux qui assumeront un rôle dirigeant.
- Aider les Districts, en collaboration avec les Visiteurs, à mettre en œuvre les orientations et lignes d'action du Chapitre général.
- Accompagner les Frères Visiteurs de la Région dont il est chargé et exercer l'autorité par délégation du Frère Supérieur quand cela est nécessaire.
- S'il y a une Délégation, le Conseiller général pour la Région en est le Délégué. (*Circulaire 455*, p. 49).

En plus du rôle de Conseiller général pour la Région précisé par le 44^{ème} Chapitre général il remplit également les responsabilités définies dans les statuts de la Région approuvés par le Frère Supérieur et le Conseil général. L'un des Conseillers généraux pour une Région accompagne également un Service de l'Institut.

Secrétariats et Services

En accord avec les recommandations du 44^{ème} Chapitre général, les Secrétariats, les Services et les Conseils internationaux sont organisés pour aider le Frère Supérieur et son Conseil dans le gouvernement et l'animation de l'Institut. Dans la nouvelle structure de gouvernement, il est envisagé que les Secrétariats, les Services et les Conseils internationaux collaborent dans la coordination de leurs programmes et projets respectifs. Dans le chapitre suivant, on trouve la description des Secrétariats, des Services et des Conseils internationaux. L'organigramme qui suit présente la structure du Centre de l'Institut.



Secrétariats, Conseils et Services établis par le Frère Supérieur général et son Conseil

Introduction

Dans la nouvelle organisation, il y a quatre Secrétariats, deux Services, et six Conseils internationaux au service des Secrétariats et des Services.

- Les Secrétariats assistent le Frère Supérieur et le Conseil général dans la mise en œuvre de la politique générale de l'Institut et dans son animation.
- Les Services apportent au Conseil général et à l'Institut leur expertise dans des domaines spécifiques.
- Les Conseils internationaux sont composés de personnes venant des différentes Régions de l'Institut qui conseillent un Secrétariat ou un Service.
- Une caractéristique de cette nouvelle structure est la coordination et la collaboration entre les Secrétariats, les Services et les Conseils qui assistent le Supérieur général et son Conseil dans l'accomplissement du mandat que leur a donné le 44^{ème} Chapitre général.
- Le Secrétaire général organise les réunions régulières des Secrétariats et des Services pour assurer une coordination et une collaboration effectives.

Chaque Secrétariat et Service est dirigé par un Secrétaire Co-

ordinateur qui travaille avec une équipe et est assisté par un Conseil international.

- Le Secrétaire Coordinateur est responsable du bon fonctionnement de son Secrétariat. De même, il anime et coordonne le travail, les réunions et les ateliers de son Conseil.
- Les membres du Secrétariat et du Service assistent le Secrétaire Coordinateur dans son travail quotidien de réalisation des objectifs et des lignes d'action du Secrétariat ou du Service.
- Un Conseiller général est nommé pour assurer le lien avec chaque Secrétariat et faire en sorte que la communication soit claire et cohérente. Les Services sont dirigés par des Secrétaires Coordinateurs et assistés par leurs propres Conseils. Un Conseiller général assure le lien avec chaque Service.

Les membres de Conseils internationaux sont nommés pour une période renouvelable de trois ans. Les Conseils internationaux se réunissent normalement une fois par an.



Secrétariat Être Frères Aujourd'hui

Orientation générale

Le Secrétariat *Être Frères Aujourd'hui* collabore avec le Supérieur général et son Conseil à la réflexion sur l'identité du Frère et aussi dans les domaines de l'animation et de l'accompagnement qui concernent respectivement la Pastorale des Vocations, la Formation initiale et la Formation permanente des Frères et des autres Lasalliens.

Ce Secrétariat travaillera particulièrement en étroite relation avec les Secrétariats *Famille Lasallienne et Association et Mission Éducative Lasallienne* et avec le Service Recherche et Ressources Lasalliennes.

Objectifs

1. Continuer la réflexion du 44^{ème} Chapitre général sur le sens de notre « être Frères aujourd'hui ».
2. Favoriser les processus de conversion qui nous aident à répondre à ce que Dieu demande de nous aujourd'hui, aux niveaux personnel, communautaire, du District, de la Région et de l'Institut.
3. Soutenir la Pastorale des Vocations de la vie de Frère et de Laïc Lasallien.
4. Favoriser le déroulement et l'accompagnement de la Formation permanente des Frères et des autres Lasalliens.

5. Créer et appuyer des programmes de formation et des rencontres qui nous aident à revoir notre style de vie et à servir la cause des pauvres.

Lignes d'action

Pastorale des Vocations

1. Accompagner et appuyer les plans de Pastorale des Vocations des Districts en suivant les orientations du 44^{ème} Chapitre général.
2. Proposer une réflexion sur la Pastorale des Vocations et la pastorale des jeunes et sur les programmes de Formation des Frères et des autres Lasalliens.

Formation initiale

1. Accompagner et soutenir les différentes étapes de la vie du Frère dans les communautés de Formation initiale des Districts.
2. Favoriser une articulation progressive des rencontres des jeunes Frères aux niveaux du District, de la Région et de tout l'Institut.
3. Favoriser des rencontres régionales et internationales d'animateurs de groupes et de communautés de Formation initiale.

Formation permanente

1. Programmer et assurer les Sessions Internationales de Formation permanente (CIL).
2. Soutenir les rencontres régionales sur la « Vie Intérieure ».
3. Être attentifs aux événements de l'Église et de la vie religieuse pour offrir à l'Institut une réflexion à jour sur les

thèmes qui nous intéressent le plus.

4. Collaborer avec les responsables des Régions à la mise en œuvre des rencontres des Frères directeurs de communauté.
5. Collaborer avec les Régions à l'organisation de sessions de formation pour l'animation des communautés de Frères âgés.
6. Programmer et faire trois rencontres pour les nouveaux Visiteurs à un intervalle de deux ans.
7. Collaborer conjointement avec le Service *Recherche et Ressources Lasalliennes* et le Secrétariat *Famille Lasallienne et Association* pour organiser les Sessions Internationales des Études Lasalliennes pour les Frères et les Laïcs (SIEL).
8. Soutenir la mise en œuvre du programme de formation lasallienne pour les jeunes.
9. Favoriser la formation permanente de formateurs et animateurs de groupes et de Communautés intentionnelles lasalliennes. Organiser une session de formation en particulier pour les Frères et les Laïcs formateurs et animateurs de ces groupes et Communautés.
10. Favoriser l'échange et la collaboration entre les formateurs des Centres de Formation Lasallienne de Districts et de Régions.

Autres lignes d'action

1. Favoriser les études sur les approches développées au cours de ces années passées dans le domaine de l'écclésiologie, la théologie de la vie religieuse, l'Association pour la Mission..., pour actualiser le *Guide de la Formation*.
2. Planifier, conjointement avec les Secrétariats *Mission Educative Lasallienne* et *Solidarité et Développement*, un programme pour les responsables de la mise en application

des lignes d'action du 44^{ème} Chapitre général et de l'Assemblée Internationale de la Mission et de l'Association relatives au service éducatif des pauvres.

3. Maintenir une relation périodique avec les autres congrégations religieuses, particulièrement les congrégations de Frères dans le domaine de la formation.

Les membres

Le Secrétariat est composé d'un Secrétaire Coordinateur, de trois Frères qui accompagnent la Pastorale des Vocations et la Formation initiale, et de l'Équipe du Centre International Lasallien (CIL), qui a la responsabilité de la Formation continue des Frères et des Laïcs Lasalliens :

Fr. **John Cantwell**, Secrétaire Coordinateur - Équipe du CIL

Fr. **José Maria Agirrezabalaga**, Secrétaire de la Formation initiale, Afrique francophone et RELEM

Fr. **Joseph Fernando**, Secrétaire de la Formation initiale, PARC et régions anglophones du monde

Fr. **Jesús Rubio**, Secrétaire de la Formation initiale, RELAL

Fr. **Michael French**, Directeur du CIL

Fr. **Jean-François Morlier**, Équipe du CIL

Fr. **Alfonso Novillo**, Équipe du CIL

Le **Conseil international** est composé des membres du Secrétariat, et de ceux qui sont responsables de la Formation initiale et continue dans les Régions. Le Secrétariat travaillera en étroite collaboration avec les Laïcs Lasalliens, et invitera un Laïc Lasallien, ou plus, à des rencontres du Conseil international.

Fr. **Alberto Gómez Barruso**, Conseiller Général, accompagne ce Secrétariat.



Orientation générale

Le Secrétariat Famille Lasallienne et Association aidera le Supérieur et le Conseil général à développer une politique et une animation de l'Institut liées à la Famille Lasallienne et à l'Association. Le Secrétariat accompagnera les groupes lasalliens dans leur chemin d'approfondissement de leurs rôles dans la Mission Lasallienne. En collaboration avec d'autres Secrétariats, le Secrétariat étudiera aussi le vœu d'association afin de favoriser la compréhension de ce vœu par les Frères.

Objectifs

1. En collaboration avec le Secrétariat Être Frères Aujourd'hui et le Service Recherche et Ressources Lasalliennes, réfléchir à la place du vœu d'association dans l'identité du Frère.
2. Réfléchir aux diverses formes d'association dans l'Institut et les évaluer afin de comprendre et d'exprimer clairement le sens de l'association pour les associés aujourd'hui.
3. Accompagner les groupes lasalliens existants et naissants au niveau international.
4. Favoriser les formes d'association et les structures de l'association à tous les niveaux de l'Institut.

Lignes d'action

1. Participer avec d'autres Secrétariats et Services et d'autres experts, à une réflexion sur le vœu d'association, sa relation aux autres vœux et l'identité du Frère.
2. Analyser et évaluer les diverses expériences d'association à tous niveaux pour mettre en relief les éléments essentiels et les processus de l'Association.
3. Former un groupe de travail pour préparer un rapport au Supérieur et au Conseil relatif aux questions juridiques et canoniques liées aux nouvelles structures et à l'instauration éventuelle d'un Conseil Lasallien d'Association pour la Mission.
4. Préparer la deuxième Assemblée Internationale de la Mission et de l'Association avec le Secrétariat Mission Educatrice Lasallienne.
5. Accompagner les groupes lasalliens existants tels que la Fraternité Signum Fidei, l'Union des Catéchistes et l'UMAEL et être attentif aux nouveaux mouvements, dont ceux des Jeunes Lasalliens et des Volontaires Lasalliens.
6. Créer et animer des sessions de formation pour les Frères et les Laïcs Lasalliens, en coopération avec le Secrétariat Être Frères Aujourd'hui, le Service Recherche et Ressources Lasalliennes et l'équipe du CIL.
7. Prendre l'initiative de construire, dans les deux prochaines années, un modèle possible de Famille Lasallienne, comme l'a demandé le Chapitre général (Chapitre 3, 3.3).
8. Décider de l'opportunité de publier une collection d'écrits sur la Famille Lasallienne.

Les membres

Ce Secrétariat est dirigé par un Secrétaire Coordinateur qui travaillera avec un(e) Secrétaire adjoint et un Conseil international.

Fr. **Charles Kitson**, Secrétaire Coordinateur de *Famille Lasallienne et Association*

Mlle **Montserrat Nieto Álvarez**, Secrétaire adjointe de *Famille Lasallienne et Association*

Le Secrétariat *Famille Lasallienne et Association* est assisté d'un **Conseil international** composé du Secrétaire Coordinateur, de la Secrétaire adjointe et des membres nommés dans chaque Région de l'Institut.

Fr. **Thomas Johnson**, Vicaire général, accompagne ce Secrétariat.



Orientation générale

Le Secrétariat *Mission Éducative Lasallienne* aide le Frère Supérieur et son Conseil à mettre en œuvre les orientations et les actions recommandées par l'*Assemblée Internationale de la Mission Éducative Lasallienne et de l'Association* (octobre-novembre 2006) et par le 44^{ème} Chapitre général (mai-juin 2007).

Le Secrétariat fait connaître le réseau éducatif lasallien international. Il encourage la communication et la formation de ses membres, et prend des mesures pour soutenir toutes les initiatives visant à mettre en pratique le projet éducatif lasallien.

Objectifs

1. Saisir la réalité du réseau éducatif lasallien.
2. Assurer la communication et le partage des informations éducatives entre les Districts et les Régions.
3. Encourager la recherche en éducation.
4. Favoriser l'évangélisation et l'initiation à la vie spirituelle.
5. Utiliser les services des universités lasalliennes.
6. Aider et collaborer avec d'autres Secrétariats et Services à la Formation initiale et continue.
7. Produire des publications pertinentes sur des thèmes lasalliens tels que le service des pauvres, les droits de l'en-

fant, l'éducation à la justice et les courants éducatifs actuels.

8. Aider et collaborer avec d'autres Secrétariats et Services à planifier la prochaine Assemblée Internationale de la Mission Éducative Lasallienne (mai 2013).

Lignes d'action

1. Rassembler chaque année les statistiques éducatives actualisées.
2. Visiter, quand cela est nécessaire, les centres éducatifs (scolaires ou non) du réseau éducatif lasallien international.
3. Favoriser l'échange des publications éducatives entre les Districts et les Régions.
4. Entreprendre avec les universités la recherche sur des projets et des thèmes éducatifs de l'Assemblée Internationale.
5. Stimuler la réflexion et l'action sur l'annonce explicite de l'Évangile et la pastorale chrétienne en général.
6. Réfléchir à l'éducation spirituelle dans un contexte œcuménique et interreligieux.
7. Participer aux assemblées de l'association internationale des universités lasalliennes (IALU), afin de promouvoir l'unité à l'intérieur du réseau des universités.
8. Développer la collaboration avec les départements d'Éducation des universités lasalliennes.
9. Encourager les initiatives dans les universités lasalliennes pour le service de la mission éducative dans les Districts et les Régions.
10. Favoriser et soutenir dans les Districts et les Régions le

développement de programmes de formation initiale et continue pour les éducateurs.

11. Participer, en lien avec le Service *Recherche et Ressources Lasalliennes*, les Régions et les Districts, à la composition d'un guide qui énonce les éléments essentiels de la formation lasallienne.
12. Encourager l'initiative sur les thèmes centraux des récentes années, en particulier le service éducatif des pauvres, les droits de l'enfant et l'éducation à la justice.
13. Faire connaître plus largement à la communauté éducative la recherche lasallienne sur l'éducation.

Les membres

Le Secrétariat de la *Mission Éducative Lasallienne* est dirigé par un Secrétaire Coordinateur qui travaillera avec une Secrétaire adjointe et un Conseil international.

H. **Jorge Enrique Fonseca Sánchez**, Secrétaire Coordinateur de la *Mission Éducative Lasallienne*

Mme **Carmelita Quebengco**, Secrétaire adjointe de la *Mission Éducative Lasallienne*

Le Secrétariat Mission Éducative Lasallienne est assisté par un **Conseil international** composé du Secrétaire Coordinateur, de la Secrétaire adjointe et des membres nommés dans chaque Région de l'Institut.

Fr. **Claude Reinhardt**, Conseiller général, accompagne ce Secrétariat.



Secrétariat Solidarité et Développement

Orientation générale

Pour donner suite à l'invitation du 44^{ème} Chapitre Général à intensifier nos efforts pour l'éducation à la justice et à renforcer nos actions pour le service direct des pauvres, ce Secrétariat aide le Frère Supérieur et son Conseil à mettre en œuvre les orientations suivantes : l'encouragement du processus de conversion aux pauvres ; la solidarité entre Secteurs pour assurer à la fois les personnes et les fonds nécessaires pour la mission ; l'accompagnement des Secteurs qui manquent de ressources suffisantes pour les aider à obtenir l'autosuffisance économique ; et la recherche de réponses aux problèmes provoqués par les mouvements migratoires dans le monde.

Objectifs

Le Secrétariat *Solidarité et Développement* s'implique dans la réflexion et l'action.

Il réfléchit :

- Au rôle de l'Institut dans les « pays de mission » et à sa position envers la «Missio ad Gentes».
- À la politique missionnaire des programmes de partage et d'échange des ressources humaines et économiques.
- À l'implication de notre Institut mondial dans la promotion de relations humaines saines entre le Nord et le Sud.

- À la façon de sensibiliser les institutions lasalliennes mieux dotées à leur engagement envers les pauvres.
- À la réponse de notre Institut au phénomène des mouvements migratoires.
- Aux questions de Justice et de Paix.

Il agit :

- Pour développer et financer des projets concrets.
- Pour former les secteurs pauvres à l'autosuffisance.
- Pour promouvoir et renforcer SECOLI et les organisations semblables.
- Pour promouvoir et renforcer le Fonds de Partage déjà existant et les initiatives du même ordre.
- Pour promouvoir et coordonner les initiatives ou programmes de solidarité dans les différents secteurs de l'Institut.
- Pour promouvoir et coordonner les initiatives de volontariat dans lesquelles sont impliqués Frères et Laïcs.

Lignes d'action

Générales

1. Créer les lignes directrices et les structures d'un Réseau de Développement International Lasallien (ILDN) dans le but d'assurer des fonds aux secteurs pauvres.
2. Renforcer et coordonner le réseau lasallien existant des fondations et ONG.
3. Définir les structures de travail et les tâches dans le Secrétariat Solidarité et Développement.
4. Préparer une base de données des projets les plus significatifs.

5. Développer un plan d'action pour faire connaître notre engagement auprès des pauvres : site Web, publications...
6. Sensibiliser et renforcer les unités administratives pauvres pour une gestion économique solidaire et autosuffisante.
7. Renforcer les relations avec les donateurs actuels et en chercher de nouveaux.
8. Continuer à développer les relations avec les agences internationales donatrices.
9. Revoir le fonctionnement des jumelages et faire des recommandations au Conseil général.
10. Continuer à encourager les relations avec les divers organismes internationaux tels que OIEC (Office International de l'Enseignement Catholique), CCIC (Centre Catholique International de Coopération avec l'UNESCO), BICE (Bureau International Catholique de L'Enfance), JPIC (Justice, Paix et Intégrité de la Création), SEDOS (Centre de Documentation et de Recherche).

SECOLI

1. Rassembler l'information sur les besoins des secteurs et faire des recommandations au Conseil général pour la répartition du Fonds de Partage.
2. Déterminer les besoins et collecter l'argent pour la bourse des Frères étudiants.
3. Étudier les demandes de projets de SECOLI, chercher les fonds, et assurer une comptabilité transparente.

Bureau du Développement

1. Écrire des projets, surveiller leur mise en œuvre et évaluer leur exécution.

2. Chercher des fonds privés et publics pour le financement des projets du bureau.
3. Continuer à développer les relations et la collaboration avec le Réseau de Développement International Lasallien

Les membres

Ce Secrétariat est dirigé par un Secrétaire Coordinateur qui travaille avec son équipe et un Conseil international.

Fr. **Pedro Arrambide**, Secrétaire Coordinateur de *Solidarité et Développement*

Fr. **Amilcare Boccuccia**, Directeur du Département *Développement*

Fr. **Stephen Tuohy**, Directeur de *SECOLI*

Le Secrétariat *Solidarité et Développement* est assisté par un **Conseil international** qui est composé des membres du Secrétariat et des membres nommés dans chaque Région de l'Institut.

Fr. **Jorge Gallardo de Alba**, Conseiller général, accompagne ce Secrétariat.

Service Recherche et Ressources Lasalliennes

Orientation générale

Contribuer à mieux connaître et faire connaître l'identité lasallienne et servir la mission des Frères et des Laïcs lasalliens.

Objectifs

Le service comporte deux dimensions qui, sans être séparées, peuvent être distinguées :

Recherche

1. Approfondir la connaissance de la Tradition lasallienne dans ses diverses dimensions : historique, théologique, spirituelle, pédagogique.
2. Nouer et intensifier des liens avec les chercheurs et les lieux de recherches lasalliens
3. Promouvoir de nouvelles recherches et encourager la formation et la mise en route de nouveaux chercheurs, Frères et Laïcs, en particulier dans le domaine des origines
4. Susciter des occasions de confrontation entre chercheurs
5. Se soucier de la publication et de la diffusion des travaux de chercheurs

Ressources

1. Entretenir (préservation, restauration) et enrichir le patri-

moine historique situé au Centre de l'Institut : Archives, Musée, Bibliothèque.

2. En faire un outil le plus efficace possible au service de la connaissance de la Tradition lasallienne
3. Porter le souci de la diffusion de la Tradition lasallienne. C'est la contribution du Service à l'action de formation dans l'Institut en direction des Frères et des Laïcs.

Lignes d'action

1. Susciter des travaux sur les différentes dimensions de la Tradition lasallienne, soit en s'appuyant sur les compétences des membres du service, soit en contactant et accompagnant des chercheurs ayant les compétences nécessaires.
2. Détecter de futurs chercheurs, Frères et Laïcs, avec une attention particulière aux Frères jeunes.
3. Organiser des séminaires, des ateliers, pour permettre des rencontres et des confrontations entre chercheurs sur des sujets déterminés.
4. Établir des contacts et entretenir des liens avec des centres universitaires, lasalliens ou non.
5. Éditer des ouvrages sur papier ou d'autres supports à partir des travaux de chercheurs, des séminaires, et veiller à leur diffusion auprès de spécialistes mais aussi du plus large public possible.
6. En ce qui concerne les documents archivés ou les ouvrages lasalliens recueillis:
 - continuer à veiller à leur classement ;
 - faciliter leur accès : information, accueil ;
 - faire connaître leur existence et leur contenu : diffusion

d'informations, courriers, organisation de visites, de rencontres... ;

- travailler à une réorganisation des Archives et de la Bibliothèque de la Maison généralice.

7. Organiser ou participer à la réalisation de formations pour des Frères et des Laïcs, par exemple du type SIEL

Les membres

Ce Service est dirigé par un Secrétaire Coordinateur qui travaille avec son équipe et un Conseil international.

Fr. **Mario Presciuttini**, Secrétaire Coordinateur de *Recherche et Ressources Lasalliennes*.

Fr. **Jean-Louis Schneider**, responsable du Département *Recherche*, qui est aidé par un conseil scientifique d'experts.

Fr. **Alain Houry** (jusqu'à août 2008), Fr. **Francis Ricousse**, (à partir de septembre 2008) : Responsable du Département *Archives et Bibliothèque*.

Sœur **Margareth Avellar**, Auxiliaire du Département *Archives et Bibliothèque*.

Fr. **Jaime Dalumpines**, Auxiliaire du Département *Archives et Bibliothèque*.

Mlle **Larisa González Martínez** (jusqu'au mois de décembre 2008), Auxiliaire du Département *Archives et Bibliothèque*.

Fr. **Francisco Martín**, Auxiliaire du Département *Archives et Bibliothèque*.

Fr. **Jaime Dalumpines**, Responsable du Département *Musée*.

Fr. **Pierre Petitjean**, responsable du Département *Édition* du Service *Recherche et Ressources Lasalliennes*.

Le Service *Recherche et Ressources Lasalliennes* est assisté par un **Conseil international** qui est composé du Secrétaire Coordinateur, des Responsables des Départements *Recherche*, *Archives et Bibliothèque*, et *Musée*, et des membres nommés dans les Régions de l'Institut.

Fr. **Jacques d'Huitemau**, Conseiller général pour la RELEM, accompagne ce Service.



Orientation générale

Le Service *Communication* contribue au développement de la mission éducative et évangélisatrice de l'Institut, en répondant au défi de communiquer l'information plus efficacement entre les différents lieux de mission de l'Institut.

Objectifs

1. Assurer un courant de communication dans les deux sens, entre le Centre de l'Institut et les divers secteurs (Régions, Districts, Délégations).
2. Promouvoir la communication entre les Régions de l'Institut.
3. Développer les réseaux de communication au sein de l'Institut.
4. Assurer l'accès à l'information à tous, en particulier aux plus pauvres.
5. Optimiser l'usage des médias de communication au service de la Mission de l'Institut.
6. Développer la formation des Lasalliens à la communication.

Lignes d'action

1. Assurer dans chaque Région et District la présence d'un *Département de la Communication* avec une personne ou une

équipe se chargeant de la communication interne et externe. L'équipe de communication du Centre de l'Institut créera un Réseau permanent avec ces responsables.

2. Nommer une personne pour promouvoir le contact, au nom de l'Institut, avec les organisations, publiques ou privées, et avec les mass media. Également, maintenir des relations habituelles avec les services de communication des autres congrégations religieuses, afin d'échanger les expériences et de conjuguer les efforts.
3. Rénover la présentation et la mise en page du site web de l'Institut, pour l'adapter aux nouvelles nécessités et demandes de notre mission éducative.
4. Favoriser la publication d' *Intercom*, avec un nouveau design et une nouvelle composition, en gardant sa fréquence trimestrielle et en la centrant davantage sur la présentation en images et en commentaires des événements notables de l'Institut et des informations et réflexions de chaque Secrétariat et Service, en accord avec les domaines et les actions accentués par le 44^{ème} Chapitre général.
5. Faire régulièrement une évaluation des publications et des informations du Centre de l'Institut.
6. Donner la possibilité au personnel actuel du Service *Communication* d'élargir son champ d'action actuel et d'améliorer son efficacité.
7. Renforcer cette équipe d'une personne spécialisée dans le domaine des multimédias et de la communication interactive.
8. Réaliser une étude professionnelle sur la Communication Visuelle Corporative de l'Institut (image corporative, logo, « marque »), en tirant profit des chances que nous donne le réseau des Universités Lasalliennes.

9. Utiliser aussi, en commun accord avec le Secrétariat *Solidarité et Développement*, la page web de l'Institut comme un moyen de présenter et de diffuser les projets de ce Secrétariat et d'obtenir des aides et des donations via Internet.
10. Créer une liste des centres lasalliens spécialisés en communication (universités, écoles techniques, émetteurs radio...) pour utiliser leur expérience et augmenter les efforts.
11. Promouvoir la formation à la communication des Lasalliens, Frères et Laïcs, en particulier des coordinateurs de la communication des Districts.
12. Élaborer un Document officiel de l'Institut sur la Communication qui donne les bases théoriques et pratiques pour une bonne communication dans l'Institut, aux différents niveaux.

Les membres

Ce Service est dirigé par un Secrétaire Coordinateur qui travaille avec une équipe et un Conseil international.

Fr. **José Antonio Warletta**, Secrétaire Coordinateur du Service *Communication*.

M. **Luigi Cerchi**, auxiliaire du Service *Communication*.

M. **Fabio Parente**, auxiliaire du Service *Communication*.

Le Service *Communication* est assisté par un **Conseil international** qui est composé du Secrétaire Coordinateur et des membres nommés dans chaque Région de l'Institut.

Fr. **Jorge Gallardo de Alba**, Conseiller général, accompagne ce Service.

Le Conseil Économique International

Orientation générale

La fonction du Conseil Économique International est d'aider le Frère Supérieur général, le Conseil général et le Frère Économiste général à mettre en application les lignes d'action données par le 44^e Chapitre général concernant l'économie et les finances. En plus du travail habituel et des initiatives prises par l'Économiste général et le Conseil Économique International, une attention particulière sera portée sur les points suivants :

- travailler pour l'auto-suffisance économique au niveau de l'Institut ;
- réduire autant que possible les contributions des Districts au Centre de l'Institut ;
- s'assurer que les Districts font une claire séparation entre les biens et les ressources qui appartiennent à la mission et ceux qui appartiennent au patrimoine du District, tels que les résidences des communautés de Frères ;
- s'assurer que le financement de tout projet ou de structure permanente ou temporaire liée à la mission éducative lassallienne soit l'objet d'une réflexion et de décisions préalables. Ceci s'applique à tout niveau de l'Institut ;
- s'assurer qu'une comptabilité professionnelle, exacte et complète, est pratiquée dans les Districts.

Membres du Conseil

Fr. Francisco López, Économiste général
Fr. Amilcare Boccuccia
Fr. Ramón Gómez
Fr. Javier Haya
Fr. Jean Rafflebeau
M. Jean-Yves Ricouard
Fr. Joseph Saurbier
M. Steve Taylor

Commission *ad hoc* sur la Règle

Le Frère Supérieur Général et son Conseil établiront une commission *ad hoc* qui étudiera, en dialogue avec l'Institut, une révision de la Règle. La commission fera des recommandations au Frère Supérieur et au Conseil, parmi lesquelles ils envisageront de proposer s'il est nécessaire de tenir un Chapitre général extraordinaire ou une session spéciale du prochain Chapitre général de 2014 pour présenter une version révisée de la Règle. (cf. *Circulaire 455*, Ch. 8, Art. 4)

Calendrier des Visites Pastorales du Frère Supérieur et de son Conseil, Événements Internationaux et Sessions de Formation Permanente 2007 - 2014

2007

1-28 Septembre	Réunion Plénière du Conseil Général
20 Oct.-8 Mars 2008	CIL

2008

21-25 Janvier	Conseil Économique International (CEI)
21 Janvier-20 Février	Réunion Plénière du Conseil Général
4-9 Février	Conseil International des Jeunes Lasalliens (ICYL)
27-29 Février	Conseil International de Recherche et Ressources Lasalliennes (CIRRL)
Mars-Avril	Visite du Frère Supérieur à la RELAF (Première partie)
9-24 Mai	Réunion des Nouveaux Visiteurs (Rome)
26 Mai-21 Juin	Réunion Plénière du Conseil Général
23-27 Juin	Conseil Économique International (CEI)
30 Août-26 Sept.	Réunion Plénière du Conseil Général
5-9 Septembre	Conseil International des Jeunes Lasalliens (ICYL)
Octobre-Novembre	Visite du Frère Supérieur à la RELAF (Deuxième partie)
27 Oct.-20 Mars 2009	CIL (21 Semaines)
10-16 Novembre	Réunion du Conseil Général avec la Conférence des Visiteurs de la RELAF

2009

26 Janvier-21 Février	Réunion Plénière du Conseil Général
Mars-Avril	Visite du Frère Supérieur à la RELAF (Première partie)
25 Mai-20 Juin	Réunion Plénière du Conseil Général
8-18 Juillet	Rencontre de Formation pour Jeunes animateurs des Jeunes Lasalliens (Rome)
31 Août-28 Sept.	Réunion Plénière du Conseil Général
29 Sept.-3 Octobre	Rencontre des Supérieurs et animateurs des Instituts et Groupes de la Famille Lasallienne

17 Oct.–19 Mars 2010	SIEL: Session Internationale d'Etudes Lasalliennes (22 Semaines)
Octobre–Novembre	Visite du Frère Supérieur à la RELAL (Deuxième partie)
9–14 Novembre	Réunion du Conseil Général avec la Conférence des Visiteurs de la RELAL
16–21 Novembre	Réunion du Conseil Général avec la Conférence des Visiteurs de USA-Toronto et Canada

2010

18 Janvier–13 Février	Réunion Plénière du Conseil Général
15–19 Février	Réunion du Conseil Général avec la Conférence des Visiteurs de la RELEM
Mars–Avril	Visite du Frère Supérieur à la PARC (Première partie)
9–23 Mai	Réunion des Nouveaux Visiteurs (Rome)
17 Mai–19 Juin	Réunion Plénière du Conseil Général
26–30 Juillet	II Symposium International des Jeunes Lasalliens (Rome)
30 Août–2 Octobre	Réunion Plénière du Conseil Général
17 Oct.–31 Janvier 2011	CIL (15 Semaines)
Octobre–Novembre	Visite du Frère Supérieur à PARC (Deuxième partie)
15–19 Novembre	Réunion du Conseil Général avec la Conférence des Visiteurs de la PARC

2011

24 Janvier–19 Février	Réunion Plénière du Conseil Général
20 Mars–3 Avril	Réunion Inter-capitulaire
Mars–Avril	Visite du Frère Supérieur à USA- Toronto et Canada (Première partie)
30 Mai–25 Juin	Réunion Plénière du Conseil Général
29 Août–30 Sept.	Réunion Plénière du Conseil Général
Octobre–Novembre	Visite du Frère Supérieur à USA- Toronto et Canada (Deuxième partie)
26–30 Octobre	Congrès Mondial de l'UMAEL (Philippines)
18 Oct.–17 Mars 2012	CIL (22 semaines)

2012

30 Janvier–25 Février	Réunion Plénière du Conseil Général
Mars–Avril	Visite du Frère Supérieur à la RELEM (Première partie)
7–19 Mai	Réunion des Nouveaux Visiteurs (Rome)
14 Mai–16 Juin	Réunion Plénière du Conseil Général

28 Août–29 Sept.	Réunion Plénière du Conseil Général
Octobre–Novembre	Visite du Frère Supérieur à la RELEM (Deuxième partie)
15–27 Octobre	II Assemblée Internationale de la Fraternité Signum Fidei
5 Nov.–1 Mars 2013	CIL (17 semaines)

2013

28 Janvier–23 Février	Réunion Plénière du Conseil Général
Mars–Avril	Visite du Frère Supérieur à la RELEM (Troisième partie)
5–19 Mai	II Assemblée Internationale de la Mission Éducative Lasallienne
20 Mai–15 Juin	Réunion Plénière du Conseil Général
22–28 Juillet	Réunion Internationale de Jeunes Frères
2 Sept.–5 Octobre	Réunion Plénière du Conseil Général
1 Oct.–31 Janvier 2014	CIL (18 semaines)

2014

27 Janvier–22 Février	Réunion Plénière du Conseil Général
22 Avril–8 Juin	45 ^{ème} Chapitre Général

Notes :

- Les visites du Frère Vicaire Général à la Famille Lasallienne seront annoncées après consultation des Conseillers Généraux pour les Régions.
- Les dates des Conférences Régionales des Visiteurs et celles des Assemblées Régionales de la Mission seront proposées par les Conseillers Généraux pour les Régions et communiquées à l'avance au Centre de l'Institut.

Approbation des modifications de la formule des vœux des Frères

Comme nous le faisons traditionnellement, nous avons remis une copie des Documents de notre 44^{ème} Chapitre général à la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique. Le Cardinal Rodé, Préfet de cette Congrégation, nous a répondu à son tour par une lettre dans laquelle il nous dit qu'*avec le 44^{ème} Chapitre général l'Institut a ouvert une nouvelle page de l'histoire. Cela vous a demandé un nouvel effort. Vous l'exprimez très bien dans l'icône biblique de l'Exode dont vous vous êtes inspirés : « Être Frères aujourd'hui : yeux ouverts, cœurs brûlants »...* Et il ajoute : *Nous souhaitons que les décisions capitulaires soient un excellent point de départ pour contempler l'avenir de l'Institut avec espérance, le construisant avec la collaboration active des Frères de l'Institut, des partenaires et des Associés de la Famille Lasallienne. Pour cela je vous accompagne par la prière et vous redis l'estime et la gratitude de ce Dicastère.*

Plus tard nous avons présenté, par l'intermédiaire du Frère Leonardo Tejeiro, Procureur général, la demande d'approbation des changements décidés par le Chapitre général, concernant l'article 25 de la Règle, sur la formule des vœux. Comme le Frère Leonardo l'a fait savoir aux Frères Visiteurs, la Congrégation a répondu favorablement à cette demande le 9 janvier 2008.

En conséquence, à partir de ce jour la nouvelle rédaction de la formule des vœux est la suivante, et elle remplace celle qui apparaît dans la Règle :

Très sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, prosterné dans un très profond respect devant votre infinie et adorable majesté, je me consacre tout à vous pour procurer votre gloire, autant qu'il me sera possible et que vous le demanderez de moi.

Et, pour cet effet, je... promets et fais vœu de m'unir et de demeurer en société avec les Frères des Écoles Chrétiennes qui se sont associés pour tenir ensemble et par association les écoles au service des pauvres, en quelque lieu que ce soit que je sois envoyé et pour y faire ce à quoi je serai employé, soit par le Corps de la Société, soit par ses Supérieurs.

C'est pourquoi, je promets et fais vœu d'association pour le service éducatif des pauvres, de chasteté, de pauvreté, d'obéissance et de stabilité dans l'Institut conformément à la Bulle d'approbation et à la Règle de l'Institut.

Je promets de garder ces vœux inviolablement pendant (... ans) toute ma vie.

En foi de quoi, j'ai signé. Fait à...

ce...

Signature...

Nous savons tous l'importance qu'ont eue dans notre histoire aussi bien la formule du Vœu héroïque de 1691, que la première profession perpétuelle de 1694, et la force qu'ils ont représentée dans la vitalité et la mission de l'Institut. Dieu

veuille que la nouvelle formulation nous donne l'impulsion et l'énergie de vivre notre consécration à la Trinité pour le service éducatif des jeunes, en particulier des pauvres. *La communion missionnaire de la vie trinitaire est la source de la fraternité ministérielle qui caractérise notre vie de Frère. Par notre consécration pour la Gloire de Dieu, nous sommes un rappel constant, dans la Famille Lasallienne, de l'amour de Dieu qui nous réunit, et de son intérêt tout particulier pour « les enfants des artisans et des pauvres » (Circulaire 455, Ch. 3, 1.2.2).*

Notre consécration religieuse s'enrichit de la perspective du vœu d'association pour le service éducatif des pauvres et dans cet esprit nous sommes invités à approfondir le sens de ce vœu et à veiller tout spécialement à ce que dans la Formation initiale et permanente ce vœu soit un élément intégrateur de l'identité du Frère. (Circulaire 455, Ch. 3, 1.3.1).

La nouvelle rédaction de la formule des vœux ne doit pas être considérée comme le point culminant d'un processus, mais comme une étape de plus sur le chemin de fidélité au Dieu Trinité qui nous consacre en communauté de Frères, pour que nous fassions vivre son Évangile d'amour. Cette approbation nous invite à estimer toujours plus encore notre vie religieuse de Frères des Écoles chrétiennes.



Frères, dans l'un des textes que nous avons certainement médité bien souvent, la Règle nous dit que *la vie et le développement de l'Institut relèvent avant tout du mystère et de la puissance de la grâce. Mais, par le don de la liberté, le Seigneur a voulu remettre la destinée de l'Institut entre les mains des Frères qui s'engagent à travailler ensemble à sa croissance et à sa fidélité (Règle 142).* Et pour cela il nous invite à être fidèles avant tout à Jésus-Christ, à l'Évangile et à l'Esprit et à mettre nos talents au service de l'œuvre de Dieu qu'est notre Institut.

C'est ce que nous aimerions faire, par delà notre pauvreté et nos limites en tant que responsables de l'animation de l'Institut. Mais nous sommes aussi conscients que tout Frère par sa vie, son témoignage et sa mission, permettra que nous puissions continuer à être des instruments de salut pour les enfants et les jeunes, en répondant à leurs besoins, en étant attentifs à leur vie fragile, en étant sensibles à leurs pauvretés et en découvrant en eux, comme nous y invite notre Fondateur, le visage même de Jésus.

Que Saint Jean-Baptiste de La Salle, dont nous rappelons aujourd'hui le 120^{ème} anniversaire de la béatification, nous inspire et nous soutienne pour *répondre avec un zèle ardent aux appels du Seigneur, de l'Église et du monde, pour procurer la gloire de Dieu (Règle 149).*

Rome le 19 février 2008

Février 2008

Frères des Écoles Chrétiennes

Maison Généralice

Via Aurelia 476

00165 Rome, Italie

Mise en page:

José A. Warletta, fsc